

Voyager à vélo

Vous voilà à deux coups de pédales de partir sur l'un de nos voyages à vélo !

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations relatives à la location des vélos (uniquement pour les personnes ayant loué les vélos avec Chamina Voyages).

1. LES VÉLOS

a. Vélos de location (en cas de location avec Chamina Voyages)

Les vélos VTC mis à disposition : marque Arcade ou équivalent.



Les vélos à Assistance électrique : marque Breezer ou équivalent



Les vélos Gravel : marque Fuji ou équivalent



b. Accessoires complémentaires

Chaque vélo de location est fourni avec un casque (sur demande à l'inscription), 1 sacoche arrière, 1 sacoche guidon, 1 antivol, 1 kit de réparation, 1 support guidon pour smartphone (1 par réservation).

c. Comment se passe la livraison des vélos ?

Les vélos de location vous sont remis à votre hébergement le premier jour.

En fin de séjour, restitution des vélos après votre dernière randonnée à l'hôtel.

Les coordonnées de notre partenaire sont sur vos documents de voyage.

d. Est-ce que je peux utiliser mon vélo personnel ?

Oui. Pour réaliser ce voyage, nous conseillons un vélo de type VTC (vélo tout chemin) , gravel ou VTT (Vélo tout terrain).

2. HÉBERGEMENT

a. Où garer mon vélo ?

Chaque hébergement a son propre fonctionnement. Nous vous conseillons de **vous renseigner à l'accueil de votre hébergement**, à votre arrivée, pour connaître leur fonctionnement et recommandations. La plupart d'entre eux dispose d'un petit local dédié, mais ce n'est pas systématique. Parfois une cour, un garage ... Nous vous transmettons également dans un second document toutes nos recommandations pour bien garer votre vélo.

b. Comment recharger la batterie de mon vélo électrique ?

Si vous utilisez un vélo électrique, **renseignez-vous auprès de l'accueil de votre hébergement** pour les modalités de recharge (endroit avec prises dédiées, possibilité de recharger en chambre ...) **Ne laissez jamais tomber une batterie (le cas échéant, prévenir immédiatement le loueur).**

3. SÉCURITÉ ET ASSURANCE

Nous joignons à votre dossier de voyage des recommandations pour bien garer votre vélo. **Si après lecture de ce document, il vous reste encore quelques questions, vous pouvez contacter [notre équipe](#).**

a. Que faire en cas de crevaison ?

Vous serez équipé d'un kit de réparation pour réparer les petites crevaisons en toute autonomie.

b. Que faire en cas de panne plus importante ?

Pour un problème plus important, **notre partenaire local reste à votre disposition pour vous aider**. Il vous faudra appeler les numéros utiles indiqués sur votre documentation de voyage.

En fonction de la situation, soit votre vélo sera réparé, soit vous en aurez un de remplacement.

c. Que faire en cas de vol ?

Si vous suivez toutes nos recommandations pour bien garer votre vélo, il y a peu de chance pour que vous vous le fassiez voler.

Si toutefois, cela vous arrive, il faudra **nous prévenir immédiatement, ainsi que notre partenaire local**. Tous les numéros de contact sont indiqués dans votre documentation de voyage.

d. Est-ce que mon vélo est assuré ?

Pour davantage de sécurité, nous proposons à l'inscription une assurance contre le vol de 20 € par vélo standard et de 40 € par vélo électrique (cette assurance n'est pas une assistance). En cas de vol, si vous n'avez pas souscrit cette assurance, la caution s'élève à 400 € par vélo standard et 2000 € par vélo électrique et tout autre vélo.

Votre assurance, via votre contrat d'habitation, peut couvrir votre location de vélo. Nous vous invitons à vous renseigner auprès d'elle.

Au plaisir de vous accompagner dans l'organisation de ce beau séjour,

L'équipe Chamina Voyages,